



Rapport départemental d'activité 2019-2021 FSU Loire-Atlantique

Le présent rapport d'activité de la section FSU de Loire-Atlantique concerne la période allant de juillet 2019 à octobre 2021. Il est soumis au vote des adhérent-es, organisé au sein de chaque syndicat de la fédération représenté en Loire-Atlantique. Il fera l'objet d'un débat lors du congrès départemental des 10 et 11 janvier 2022

Cette mandature départementale 2019-2021 va prendre fin avec le quinquennat Macron. Nous aimerions écrire le dernier tant nous ne voulons pas revivre cette manière autoritaire de gouverner et le spectacle d'une politique toujours plus asservie à la logique marchande, toujours plus oublieuse de l'intérêt général et de la solidarité. La relecture du rapport d'activité écrit en 2019 est vertigineuse en ce qu'on y voit combien les constats sont pour beaucoup les mêmes. La crise sanitaire liée au Covid 19 et sa gestion hasardeuse et peu concertée, si elle est un élément d'explication de cette immobilisation forcée, a surtout mis en plein jour et de façon encore plus criante la relégation d'une partie de plus en plus importante des citoyen-nés et les inégalités sociales et économiques. Malgré cela, les choix politiques sont restés les mêmes, asservis au diktat libéral qui érige le dogme de la réduction de la dépense publique comme unique horizon.

Sitôt le virus en baisse, les réformes contre les acquis sociaux protecteurs et redistributeurs ont été remises en route. Alors que les périodes de confinement et de crise sanitaire ont prouvé combien nous avons besoin de services publics solides, dotés en moyens, et accessibles pour toutes et tous - pour assurer les soins, pour continuer à éduquer et former... - le gouvernement n'a en rien infléchi son orientation politique visant leur démantèlement, la destruction des statuts et leur marchandisation. Ainsi, dans le secteur sanitaire, le plus directement impacté, le plan dit de "rationalisation" des hôpitaux et le choix austéritaire de l'ambulatoire, moins coûteux en moyens humains et matériels, s'est traduit par la fermeture de plus de 5700 lits d'hospitalisation complète en 2020 dans les établissements de santé français. Cette illustration est tristement emblématique de l'obstination gouvernementale, et de son cynisme quand dans le même temps il a déployé tant de moyens pour être la bouée de sauvetage des grandes entreprises au nom de la sauvegarde de l'emploi. Face à ce contexte général qui aurait pu nous isoler, de nombreuses initiatives collectives, au national comme dans notre département, réunissant syndicats et associations ont montré la nécessité de l'unité et du travail en

commun face à une politique de casse des solidarités.

Loin de n'être que sanitaire, la crise s'est révélée environnementale, sociale, politique et économique. La désorganisation née de la pandémie, qui a mis à mal les règles d'organisation de la production et de l'échange qui prévalaient dans ce qui a alors été appelé "le monde d'avant", a fait espérer la possibilité de rebattre les cartes. Puisque le Plan de relance gouvernemental présenté en septembre 2020 n'a fait que rejouer l'ancienne partition du régalien, du marché et de l'argent aux plus riches, la FSU et d'autres organisations syndicales et des associations ont décidé de se saisir de ce qui se passait là, pour réfléchir et proposer des réponses afin de sortir de cette crise qui nous rappelle l'urgence de transformation de la société. En Loire-Atlantique nous avons décidé de relayer cette initiative nationale par la mise en place d'un comité local « Plus jamais ça », lieu pour comprendre les liens entre enjeux social, économique et environnemental dans notre département et construire des rapports de force argumentés en conséquence. C'est dans ce même esprit que nous avons contribué de façon fédérale à des initiatives nationales : Assises de la protection de l'enfance, Université d'Été des Mouvements Sociaux et Solidaires.

Cette volonté du travail unitaire, élargi dans le cadre ci-dessus aux associations, nous l'avons aussi continué pendant cette période dans l'intersyndicale départementale, et ce malgré les difficultés à nous retrouver et à agir. Malgré la pause forcée des confinements et des restrictions de circulation, nous n'avons pas failli à notre orientation fédérale axée sur l'action intersyndicale et interprofessionnelle. Les mobilisations contre la réforme des retraites nous avaient réunies dans le département pour construire le nécessaire rapport de force unitaire à même de contrer la régression à l'œuvre, à savoir la réduction du niveau global des retraites par l'individualisation des parcours et par la fin des régimes spéciaux. Dans le contexte de crise sanitaire, l'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires, avec le Syndicat des Avocats de France,

la LDH et la Libre Pensée a également continué son travail unitaire dans la vigilance vis à vis de l'état d'urgence mis en place par le gouvernement et de ses mesures dites d'exception, afin qu'elles ne deviennent pas la règle, atteignant ainsi le droit du travail, l'égalité républicaine, et le droit d'exprimer ses libertés. L'apparition indécente en pleine pandémie de la Loi de sécurité globale et de celle dite confortant les principes de la république, lois autoritaires de contrôle social, ont ainsi été l'objet de rencontres et de mobilisations unitaires avec les associations.

Ces différentes mobilisations ont été l'occasion de réfléchir aussi dans l'intersyndicale et avec d'autres organisations (LDH, Attac...) aux formes à donner à nos actions en dehors des manifestations de rue, dont nous avons eu à nouveau à éprouver les difficultés à Nantes. Les radicalités y ont encore été des empêchements à manifester, tant dans la politique du maintien de l'ordre toujours aussi opaque et répressive malgré nos demandes d'explications à la préfecture, que dans les présences de groupes en extériorité de nos appels les utilisant pour imposer leur manière et leurs mots d'ordre. Cette problématique nous a encore une fois particulièrement interpellé·es, voire troublé·es quand même la manifestation contre les violences faites aux femmes du 25 novembre en a fait les frais.

En 2019, nous faisons le constat amer de la montée de l'extrême droite. La difficile et longue période que nous avons traversée, chacun·e bien souvent dans la solitude de sa situation et de ses souffrances – étudiant·es isolé·es, personnes âgées privées de liens, précaires privés d'emploi, salarié·es de première ligne épuisé·es...- devrait nous solidariser pour construire ce monde d'après pour lequel nous tentons de poser des jalons. Au terme de cette mandature, le constat demeure de la tentation du repli et du rejet, tentation alimentée par des ambiguïtés politiques et des éclairages médiatiques sans fond qui imposent les idées de l'extrême droite au centre du débat public. Les responsabilités politiques sont évidentes, qui ont bradé les politiques sociales et démocratiques. Là encore nous avons continué de travailler collectivement entre organisations syndicales et associations, pour aller au-delà de la mobilisation de rue qui seule ne permet pas de faire le travail d'élucidation et de dialogue au plus près des citoyen·nes pour déconstruire le langage instillé, et décrypter les

dangers.

La période que nous avons traversée, que nous traversons encore, nous a obligé·es à repenser notre action et nos formes de mobilisations. Elle a permis de vérifier la nécessité que depuis toujours nous défendons, d'agir en unité et convergences avec celles et ceux qui comme nous oeuvrent pour la transformation sociale. C'était le sens de notre engagement fédéral pendant ces deux années et ce le sera dans la période à venir.

ACTION INTERPROFESSIONNELLE EN LOIRE-ATLANTIQUE : ANALYSER ENSEMBLE LA POLITIQUE GLOBALE À L'ŒUVRE POUR CONSTRUIRE LE RAPPORT DE FORCE

Réforme des retraites

Notre section fédérale, sans nier l'importance des initiatives sectorielles, a toujours défendu le rôle prépondérant de l'interprofessionnelle dans la création du rapport de force, le débat syndical et la construction d'alternatives favorables aux travailleur·euses. Notre implication dans la bataille contre la réforme des retraites voulue par le gouvernement Philippe a été totale même si le niveau de mobilisation est resté éloigné de nos attentes sur la durée. Du 5 décembre 2019 à février 2020, la FSU a tenu sa place dans l'intersyndicale avec la CGT, FO et Solidaires, en participant à toutes les manifestations, les réunions intersyndicales sur le département. Le gouvernement en souhaitant instaurer un système par points au détriment du système par répartition voulait renforcer l'individualisation des retraites au détriment de la solidarité et d'un système intergénérationnel. Face à la mobilisation interprofessionnelle, bien aidée par la grève reconductible à la RATP et à la SNCF, le gouvernement a voulu passer en force à l'aide du 49-3 mais a été obligé de retirer son projet sous l'effet conjugué de la mobilisation et de l'arrivée de la crise sanitaire. Les annonces récurrentes sur le retour de la réforme des retraites doivent nous alerter sur la nécessité de continuer à informer les personnels sur notre système actuel, son fondement, son rôle, sa justesse... Il convient aussi de rappeler notre opposition à l'allongement de l'âge de départ à la retraite. Nos mandats restent ambitieux et sont à même de répondre aux enjeux sociaux actuels.

Des 1ers mai en teinte amère qui questionnent nos modalités de manifestation

Cette période complexe et impactée par la crise sanitaire a connu des hauts et des bas en matière de mobilisations. Les mobilisations du 1^{er} mai n'y ont pas échappé. **Le 1^{er} mai 2020** confiné n'a permis ni défilés locaux ni rassemblements. Il s'est déroulé par visio, initiatives individuelles avec un mur d'actions sur le site de la FSU nationale. Par contre, **le 1^{er} mai 2021** devait permettre de renouer avec des manifestations unitaires CGT, FSU, Solidaires sur l'ensemble du département. À Nantes, elle devait se finir par un rassemblement au théâtre Graslin, occupé depuis plusieurs semaines par les salarié·es du spectacle en grève contre le projet gouvernemental de démantèlement de l'assurance chômage. Mais des heurts durant une bonne partie du cortège entre une frange de manifestant·es et les forces de l'ordre ont empêché un déroulé normal du cortège nantais. La décision de dislocation de la manifestation a été prise par les syndicats avant la fin des prises de paroles.

Cet épisode trop souvent récurrent à Nantes a débouché sur des rencontres entre syndicats et associations pour réfléchir à la tenue des manifestations, leur organisation. Elles ont eu lieu en septembre et octobre 2021 et tentent de déboucher sur des propositions tant dans la gestion et l'organisation de la manifestation que dans le rapport à la préfecture et aux forces de l'ordre. Le bureau fédéral s'est lui attaché à être force de propositions.

Si les 1^{er} mai n'ont pas répondu à nos attentes, d'autres mobilisations nous ont conforté·es dans notre démarche interprofessionnelle. **L'agora intersyndicale CGT, FSU, Solidaires contre la précarité** le 2 avril devant le théâtre Graslin à Nantes a permis de débattre de la précarité au travail, de son développement tant dans le secteur privé que public. De même, **la mobilisation du 23 avril 2021 contre la réforme de l'assurance chômage** à l'initiative de l'intersyndicale CGT, FSU et Solidaires avec le soutien de la CGT Spectacle et du monde de la culture a pu par son dynamisme, ses happenings faire le lien entre le projet régressif de la réforme et la nécessité de la culture dans nos sociétés et environnements. Ces formes de mobilisation différentes doivent nous interroger sur notre capacité à varier les modalités d'actions, les rendre plus vivantes et participatives.

Comité local Plus Jamais ça !

La FSU a montré encore une fois sa disponibilité à être dans l'intersyndicale interprofessionnelle ce qui ne nous a pas empêché·es de travailler à d'autres formes de mobilisations et d'initiatives. En écho avec l'implication de la FSU dans le collectif « Plus jamais ça » avec la CGT, la Confédération Paysanne, Solidaires, ATTAC, Greenpeace, OXFAM, et Les ami·es de la Terre, la section de Loire-Atlantique a initié la mise en place d'un comité local PJC avec les syndicats et associations du collectif présents dans notre département, y voyant un outil pertinent pour travailler collectivement des problématiques locales directement au cœur des enjeux de justice sociale et écologique. En août 2020 a eu lieu la première réunion en présence d'ATTAC, de la CGT, de Greenpeace et de Solidaires. Si tou·tes les participant·es ont approuvé l'initiative de faire vivre localement la démarche nationale, chacun·e était lucide sur la difficulté à mobiliser des militant·es. Malgré le succès mitigé de ces premières rencontres, nous pensons que ce collectif présente l'immense intérêt de travailler avec de nouveaux et nouvelles partenaires aux attentes et pratiques différentes. Il oblige à réfléchir plus globalement entre travail et écologie, emplois et restructurations, sauvegarde de la planète et conditions de travail... Dans ce même objectif, la section a soutenu l'initiative nationale PJC à Fercé le 25 février 2021 en y participant et en assistant à certains échanges.

Université d'été des mouvements sociaux et solidaires

Du 24 au 28 août 2021 s'est tenue à Nantes l'Université d'Été des Mouvements Sociaux et Solidaires organisée par des associations ATTAC, CRID (Centre de recherche et d'information pour le développement)... et des syndicats dont la FSU. Ces 5 jours ont permis de débattre, d'échanger, de se former sur les questions sociales, environnementales, syndicales ... La section départementale s'est investie tant dans l'organisation de cette initiative que dans les ateliers. Elle a construit et animé avec la CGT et Solidaires deux ateliers, l'un sur le temps de travail et sa nécessaire réduction, l'autre sur la nécessaire prise en compte par le syndicalisme des questions écologique et environnementale. Les débats qui y ont eu lieu ont permis de travailler à des convergences syndicales, de mettre en avant des différenciations d'analyses et

de pratiques syndicales. Ils ont confirmé la nécessité de faire vivre le Comité Local Plus Jamais ça pour que ces pistes de réflexions puissent être confrontées aux enjeux territoriaux.

CONTEXTE SOCIAL ET ACTIONS SYNDICALES

Droits et libertés

Ces deux dernières années ont été marquées par de nouvelles régressions en termes de libertés collectives. S'appuyant sur les états d'urgence, sanitaire ou pas, les gouvernements successifs entendent restreindre les droits, surveiller certains métiers et renforcer les pouvoirs policiers déjà bien complets. C'est pour cela que la FSU tant nationalement que localement s'est engagée dans les mobilisations demandant **le retrait de la loi dite de sécurité globale et celui de celle renforçant les principes de la République.**

De novembre 2020 à mars 2021, la FSU de Loire-Atlantique – tant à Nantes qu'à St-Nazaire – a participé activement aux mobilisations départementales demandant le retrait de la loi dite de sécurité globale. Le premier rassemblement du 27 novembre 2020 à l'appel d'un arc intersyndical large CFDT, CGT, FO, FSU, SAF, Solidaires a surpris par son ampleur et la détermination des présentes, le tout dans un contexte d'urgence sanitaire et donc de restrictions de rassemblement. Si la CFDT s'est vite retirée de ce combat, le travail s'est poursuivi avec les associations, principalement la LDH et la Libre Pensée. Cette mobilisation qui a duré jusqu'au 16 mars a été rythmée par des réunions réunissant syndicats et associations, par des conférences de presse. Le mot d'ordre clair de retrait du projet de la loi a été son fil conducteur. La dimension unitaire d'une lutte juste a été un élément de réussite même à minima, puisque la loi, votée en avril 2015, a vu certains de ses articles les plus conspués censurés par le conseil constitutionnel en mai 2021.

Sur la question de la liberté au sens large, la liberté pédagogique a été durement touchée car le 16 octobre 2020, Samuel Paty, enseignant d'histoire-géographie en Ile de France, était assassiné pour avoir montré à ses élèves collégien-nes deux caricatures de Mahomet issues du journal Charlie Hebdo. L'émoi et la colère de voir un collègue assassiné pour avoir exercé sa liberté d'enseignement ont entraîné des réactions partout

en France. En Loire-Atlantique, c'est à notre initiative que se sont tenus des **rassemblements d'hommage à Ancenis, Nantes et Saint-Nazaire le 18 octobre**. Il était de notre responsabilité syndicale de dénoncer l'obscurantisme et le fanatisme religieux, de rendre hommage à notre collègue et de défendre la liberté pédagogique et le droit d'exercer son travail librement. Le gouvernement ne s'est intéressé qu'à la dénonciation de l'acte terroriste car les enseignant-es, au retour des vacances d'octobre, se sont vu·es refuser par JM Blanquer la demi-journée d'échanges prévue normalement le lundi de la rentrée.

Secteur Femmes

La FSU 44 s'est fortement impliquée ces deux dernières années dans le mouvement féministe nantais. Elle a participé à toutes les réunions du collectif du 25 novembre et a été présente en nombre lors des manifestations contre les violences faites aux femmes. Ce collectif regroupe différentes associations féministes nantaises ainsi que trois organisations syndicales (FSU, CGT, Solidaires). Le travail mené en commun a porté notamment sur deux aspects des violences contre les femmes : le paradoxe qui existe entre les avancées sur les droits des femmes et, dans les faits, l'augmentation des violences contre elles ; le rôle primordial des femmes dans la crise sanitaire et le fait que ce sont les métiers les plus féminisés qui ont été en première ligne.

La FSU 44 a participé à l'organisation du 8 mars avec l'intersyndicale : elle y a porté le mot d'ordre international de grève féministe et a manifesté contre le projet Macron de réforme des retraites qui, s'il avait été mis en œuvre, aurait aggravé la situation des femmes et les aurait privées de leur pleine autonomie. Le 8 mars 2021, les revendications partagées par l'intersyndicale, portées par le rassemblement de la place Royale puis par la manifestation, ont été : la revalorisation des salaires féminins pour mettre fin aux inégalités salariales, le partage des tâches domestiques pour une réelle égalité, la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, la lutte contre les discriminations de genre, de classe, de race, et lesbo-bi-transphobes cumulées par certaines, la lutte contre la violence sexuelle, raciste et institutionnelle faite aux femmes migrantes, l'accès pour toutes à l'avortement partout.

Dernièrement, la FSU 44 a organisé avec la CGT 44 et Solidaires 44, un stage de formation syndicale sur la prévention des violences sexuelles et sexistes contre les femmes au travail. Il a réuni 150 personnes environ qui ont pu bénéficier d'une intervention très riche de l'AVFT (association européenne contre les violence faites aux femmes au travail) puis de trois présentations syndicales sur les droits des travailleuses victimes de violences, sur la prévention des violences en milieu scolaire et sur les conséquences des violences conjugales sur le travail des femmes victimes et leur prise en charge par la section syndicale locale. Ces interventions ont été l'occasion de donner la parole à des actrices et acteurs de terrain : inspectrices du travail, médecin du travail, infirmière scolaire, associations féministes locales d'aide et d'accompagnement (SFLA, CIDFF).

Secteur retraité-es

Le syndicalisme retraité

Les retraité-es appartiennent au monde du travail et leurs revendications sont aussi celles du monde du travail, souvent accentuées par leur situation spécifique : pouvoir d'achat, salaire différé programmé à la baisse, destruction de services publics de proximité et tout numérique discriminant, protection sociale... pour une société plus juste et plus solidaire.

Le contexte de la crise sanitaire

Lors des deux années passées, les conditions de vie des retraité-es les plus vulnérables ont été très affectées par la crise qui a révélé les problèmes déjà existants et les a amplifiés : difficulté d'accès aux soins, tri dans l'accueil aux CHU, aides à domicile difficiles à assurer, isolement drastique dans les Ehpad, manque dramatique de personnel médical et d'aides-soignant-es tout comme de matériels et médicaments... montrant les graves déficiences des services publics.

L'action syndicale des retraité-es

Rendue plus difficile, elle ne s'est pas arrêtée pour autant. Les liens ont été maintenus par mails ou visio au sein de la SFR et de l'Intersyndicale permettant diverses actions auprès des autorités pour dénoncer la situation des Ehpad, des personnes isolées à domicile, des soignant-es (manque de masques, de respirateurs, de vaccins) : pétition

nationale sur le pouvoir d'achat, communiqués de presse sur la création d'une 5^{ème} branche pour l'autonomie (coquille vide et non financée), soutien aux soignant-es, audience en préfecture, intervention des retraité-es lors de la manifestation interprofessionnelle le 4 février 21, manifestation des retraité-es le 31 mars 21.

Les investissements de la SFR44

Ils sont nombreux : dans **la FGR-FP***, partenaire privilégié dans le G9** 44 et au CDMCA***, dans **l'Intersyndicale du G9 44** qui donne une force d'action essentielle pour les initiatives du mouvement retraité (lettres aux élu-es, Préfet, l'ARS, parlementaires, conférences de presse, distribution de tracts sur les marchés, actions de rue), au **CDMCA** où la FSU dispose d'un siège (veille et avis sur les politiques de santé territoriales), au **Collectif santé** (campagne pour la levée des brevets vaccins covid, CHU, soutien soignant-es).

Les combats à venir

Depuis la rentrée, le mouvement des retraité-es à l'appel de l'intersyndicale G9 a déjà organisé 167 actions le 1^{er} octobre. A Nantes et Saint-Nazaire les rassemblements ont été l'occasion de prises de parole thématiques sur les revendications des retraité-es. La presse locale s'est fait l'écho de ces mobilisations très significatives dans une période encore frileuse pour les expressions de lutte dans la rue. Notre SFR joue pleinement son rôle dans l'organisation de ces mobilisations et les prises de paroles. Les dossiers sur lesquels il importe de travailler maintenant : les questions de pouvoir d'achat et de hausse des pensions (à lier de manière systématique aux combats sur les rémunérations des actif-ves), la protection sociale et la sécurité sociale en danger (cf. la protection sociale complémentaire) et la nécessité de services publics de proximité et de qualité notamment un grand service public de l'autonomie. Tous ces combats nécessitent aussi l'action commune actif-ves-retraité-es dans l'unité la plus large.

* **FGR-FP** : Fédération générale des retraité-es de la Fonction Publique.

** **G9** : Groupe des neuf CGT – FO – FSU – Solidaires – CGC – CFTC – FGR-FP – LSR – Ensemble et Solidaires.

*** **CDMCA** : Conseil départemental et métropolitain de la citoyenneté et de l'autonomie

SECTION LOCALE ST-NAZAIRE

Une section locale FSU impulse une vie syndicale à Saint-Nazaire depuis la création de la fédération. Les militant·es qui l'animent sont de sensibilités diverses puisqu'elles et ils se reconnaissent dans différents courants de pensée (École Émancipée, Émancipation, Unité & Action et sans tendance) mais agissent depuis des années dans une démarche unitaire.

Comme la FSU au niveau départemental, la section locale de Saint-Nazaire est engagée dans la construction d'un cadre interprofessionnel des actions. Le travail avec les Unions Locales CGT, FO et Solidaires ont permis ces dernières années, non seulement de manifester ensemble, mais de faire vivre un travail intersyndical de mobilisation. Lors de la lutte contre le projet de retraites à point, des assemblées générales interprofessionnelles se sont réunies régulièrement pour construire les suites du mouvement (la démarche avait débuté lors des batailles contre les lois « Travail ».) Ensemble, les UL et la section locale, nous avons mené un travail d'explication et d'information en organisant des réunions publiques de décryptage du projet macronien ainsi que de nombreuses diffusions de tracts.

Cette démarche s'est poursuivie pour les mobilisations contre les lois liberticides (« Sécurité globales », « contre le séparatisme », décrets « sécurité publique », schéma national de maintien de l'ordre) et s'est élargie à des associations (ATTAC, LDH, Libre Pensée, Mouvement pour la Paix, MRAP) et Gilets jaunes et a abouti notamment à l'élaboration d'un 4 pages et à sa diffusion unitaire. Cette démarche d'actions est d'actualité sur bien d'autres sujets ces derniers mois (Assurance chômage, attaque des droits des salarié·es via le passeport sanitaire...).

Sur le plan de l'Éducation, la section locale est engagée dans une démarche unitaire similaire. Elle participe activement aux échanges au sein d'un « Groupe de défense de l'école publique » qui réunit, outre les syndicats de l'éducation de la CGT, FO et Solidaires, la FCPE et les DDEN. Des AG ouvertes intersyndicales ont permis l'organisation collective d'un stage éducation de deux jours à la rentrée 2020.

Bien évidemment, pour défendre les retraité·es, les

retraites et plus largement la protection sociale, la section locale s'investit dans les actions unitaires nationales du Groupe des 9 représenté à Saint-Nazaire par les syndicats CFTC, CGT, FO, FSU et Solidaires.

La section locale est investie depuis 2006 dans le Collectif nazairien *Uni-es contre l'immigration jetable* (UCIJ) qui intervient dans la solidarité et le soutien aux personnes migrantes, et plus particulièrement en ce qui concerne notre champs d'actions, en faveur des jeunes étranger·es scolarisé·es et des mineur·es et jeunes majeur·es non accompagné·es qui souhaitent l'être. Une des prochaines échéances sera l'organisation d'« Assises locales de la solidarité avec l'immigration » actuellement en chantier, et prévues pour le début 2022.

SERVICES PUBLICS, FONCTION PUBLIC : DE L'IMPÉRIEUSE NÉCESSITÉ À L'IMPÉRIAL MÉPRIS

La FSU de Loire Atlantique a continué de défendre une approche toujours la moins corporatiste possible, travaillant et explicitant dans le cadre de l'action intersyndicale les liens ténus entre des orientations politiques qui détruisent les services publics et leurs conséquences sur tout le tissu social et les salarié·es du secteur privé. Le programme de stabilité présenté au conseil des ministres le 14 avril 2021, dans le contexte de la pandémie et malgré le rôle prépondérant tenu par les agent·es des services publics pendant cette crise, est sans équivoque : c'est retour à la casse "maîtrise des finances publiques". Oublié·es les premier·es de corvée, les agent·es du secteur hospitalier, celles et ceux œuvrant de la maternelle au lycée, les personnels territoriaux au plus près des citoyen·nes contraint·es à l'isolement. Les amortisseurs sociaux de la crise seront privés de ressort.

Nous avons continué de dénoncer cette logique de l'austérité, qui ignore les efforts consentis malgré le manque de moyens, l'épuisement des agent·es, et plus largement les droits de toutes et tous aux soins, à l'éducation, à la culture, au logement... Aucune reconnaissance, aucun espoir d'amélioration des conditions de travail. Les mesures pour continuer la mise en vente et la précarisation des services publics restent la ligne de mire. Mise en œuvre de la Loi de transformation de la fonction publique, qui fragilise les cadres statutaires protecteurs, réduit à peau de chagrin les lieux de négociation et de

vigilance face aux arbitraires locaux, et individualise les parcours des agent·es. Mise en route de la "réorganisation territoriale de l'État" en pleine crise sanitaire, transférant ici, fusionnant là, dans une désorganisation totale et sans concertation - comme cela a été le cas pour les services départementaux et régionaux de la cohésion sociale et du travail, ou de jeunesse et sports à l'Education Nationale, même si celui-ci était appelé des vœux de nos Syndicats Nationaux concernés comme solution de sortie. S'est ajoutée la loi ex-3D (décentralisation, différenciation, déconcentration), affublée en cours de route d'une quatrième dimension à laquelle on ose à peine croire (décomplexification), puis finalement devenue 3DS (exit décomplexification, remplacée par simplification) qui met en concurrence les territoires et accroît la préfectoralisation des services. La gestion "différenciée" du covid 19 en a été l'illustration et à chaque rentrée nous avons alerté sur la manière dont le gouvernement renvoyait la responsabilité aux communes, au département, à l'académie, provoquant flou et disparité territoriale dans les conduites à tenir.

Face à ces orientations politiques dévastatrices, les initiatives départementales pour la défense des services publics se sont poursuivies dans un cadre intersyndicale, en tentant comme toujours nous l'avons fait de la mettre en lien avec des problématiques interprofessionnelles. La précarisation des statuts dans les services publics est ainsi à rapprocher de la précarisation dans le secteur privé et de la mise à mal du statut salarié où qu'il soit. Dans le contexte des confinements et des interdits de l'état d'urgence, nous avons fait le choix avec l'intersyndicale de ne pas appeler à une mobilisation pour les services publics le 15 juin, sachant que nous ne pourrions pas faire nombre. Les difficultés vécues par les un·es et les autres se sont traduites par des appels plus sectoriels, santé, territoriaux visés par l'augmentation de leur temps de travail dans le cadre de la loi TFP, AESH, infirmier·es scolaires....

Nous avons rappelé à chacune de nos rencontres intersyndicales et dans la fédération la nécessité d'inscrire ces actions dans un cadre plus large, même si nous ne contestons pas leur légitimité, pour qu'elles puissent gagner en visibilité et compréhension. Et que nous devons les penser en lien avec tous les autres secteurs et tout·es les autres salarié·es qui subissent aussi les effets de la crise et

du manque de services publics.

EDUCATION NATIONALE

Depuis 2019, il n'y a pas eu de modification de la logique des réformes Blanquer qui s'enchevêtrent maintenant. Rappelons-nous comme l'Éducation Nationale a été altérée : loi de transformation de la fonction publique, réforme du Bac, Parcoursup, multiplication des outils d'évaluation et de prescription, formation caporalisée, gestion de la difficulté scolaire et de l'EPS externalisée, tentative d'externalisation de la santé scolaire, augmentation continue du recrutement de contractuel·es, contractualisation à tous les niveaux (CLA, PLE, expérimentation marseillaise...), création et renforcement des hiérarchies entre les personnels. La crise sanitaire aurait dû freiner Blanquer dans sa démarche de destruction mais celui-ci a au contraire accéléré sa politique libérale en s'appuyant sur les conséquences de la crise. Dès le début du Covid, le service public d'éducation s'est avéré indispensable pour les élèves mais aussi pour le fonctionnement de l'ensemble de la société. Contrairement à ce qu'a affiché Blanquer, tout n'était pas prêt lors du premier confinement. Le ministère n'a pas déployé les moyens permettant d'enseigner dans de bonnes conditions de la maternelle à l'université et les inégalités scolaires se sont donc inévitablement accrues malgré l'engagement de l'ensemble des personnels.

Contre cette politique néolibérale, de nombreuses mobilisations ont eu également lieu dans le département depuis le dernier congrès. La FSU 44 a été à l'initiative de bon nombre de celles-ci au niveau départemental, impulsant la tenue d'intersyndicales les plus larges possible. La FSU a toujours porté la nécessité de la tenue d'assemblées générales les jours de grève afin que les grévistes puissent échanger, partager leur réalité de terrain et construire ensemble les suites des luttes. Dans les manifestations, nous avons œuvré à rendre la FSU visible en multipliant les porteuses et porteurs de drapeaux, les pancartes, les slogans, en cherchant au mieux à dynamiser les cortèges. Les mobilisations pour la défense des Accompagnant·es d'Elèves en Situation de Handicap d'avril jusqu'à octobre sont portées, dans l'intersyndicale, principalement par la FSU tant dans l'organisation que dans les mots d'ordre.

Au sein des Intersyndicales "éducation", la FSU 44 est à la recherche de convergences avec les autres

organisations syndicales pour échanger, débattre et mener des actions unitaires. Elle est toujours force de propositions et construit des mandats qui portent les revendications de l'ensemble des personnels. Nous assumons et revendiquons notre place de première fédération de l'Education Nationale et sommes régulièrement rédactrices et rédacteurs des communiqués de presse, des discours intersyndicaux y compris dans les audiences avec les Inspectrice·eurs d'académie ou avec les préfet·es.

Dans les instances administratives, les représentant·es de la FSU 44 travaillent collectivement à l'élaboration des déclarations liminaires, à l'analyse des documents de travail et aux prises de paroles. Cette construction permet de positionner la FSU comme force syndicale maîtrisant les réalités du terrain et les dossiers qu'elle défend.

Sur le site nantais de l'INSPE, les militant·es départementales et départementaux effectuent des permanences plusieurs fois par semaine. Cela permet de faire connaître la FSU et ses syndicats nationaux aux usagères et usagers, aux entrant·es dans le métier, de répondre à leurs interrogations et faire connaître leurs droits.

Partout la FSU 44 est active. Elle représente et défend les intérêts des personnels du département, comme l'intérêt collectif au service d'une École publique que nous voulons égalitaire, ambitieuse, juste et émancipatrice.

Les services Jeunesse et Sports ont rejoint au 1^{er} janvier 2021 l'Éducation Nationale, via le Rectorat de région académique et la DSDEN de Loire-Atlantique. Si ce transfert a été défendu par la FSU pour quitter les ministères sociaux, il ne répond pas au mandat que nous portions d'un pôle éducatif interministériel. Le sport est en voie de privatisation associative et financière, sous autorité du préfet, et l'éducation populaire déniée au profit de l'engagement des jeunes, du service civique et du SNU, deux dispositifs relevant non pas du code de l'éducation mais du code du service national. La crise sanitaire a terminé de bâcler le transfert, créant dysfonctionnement et atomisation des services.

La FSU de Loire-Atlantique a rappelé de façon permanente son opposition au SNU, en particulier lors du seul CTA piteusement consacré à ce

transfert : instrumentalisation des associations, épuisement et dévoiement des missions des personnels jeunesse et sports, organisation paramilitaire au service d'une pédagogie de l'obéissance, tout cela sur fond de discours trompeur sur l'éducation populaire et la citoyenneté. Elle a défendu une position exigeante pour que cette question de la citoyenneté soit abordée autrement, en liant les temps et espaces scolaires et extra-scolaires.

Le combat perdu pour obtenir des CSA académiques spécifiques en 2023 aggrave la situation alors que les risques psychosociaux explosent. La section départementale a ainsi porté la nécessité d'intégrer le syndicat EPA-FSU au G9 de la FSU - cause malheureusement perdue - et demandé à ce que la FSU porte ces problématiques Jeunesse et Sport dans les instances locales de l'EN.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

La FSU est présente dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ESR) du département, notamment l'université de Nantes et les laboratoires du CNRS, via ses syndicats Snesup, Snasub, Sncs. La FSU de l'ESR a participé à la mobilisation contre la Loi de programmation de la recherche (LPR), qui, sous prétexte d'augmenter (de manière très insuffisante) les budgets de la recherche, introduisent de nouvelles modalités de recrutement qui vont encore aggraver la précarité. Celle-ci concerne déjà plus du tiers des personnels de l'ESR ! La mobilisation contre la LPR, engagée à l'hiver 2019-20, s'est déroulée parallèlement au mouvement contre la réforme des retraites. Elle a été portée par une intersyndicale à laquelle la FSU a activement contribué, organisant des assemblées générales au début de chaque manifestation et des actions sur les campus. Mais la forte mobilisation de la communauté universitaire a été stoppée net par la pandémie et la ministre Vidal a fait passer en force la LPR. Celle-ci reste largement rejetée par les collègues, et ce rejet continue d'être porté dans l'ESR départemental par la FSU.

La FSU de l'ESR s'est également mobilisée contre la disparition de l'université de Nantes et son remplacement par un établissement expérimental dérogeant au Code de l'éducation, « Nantes université ». Cette disparition est motivée par la réponse à un gros financement sur projet, l'Isite NEXt, dont le montant ne représente pourtant

qu'une part infime du budget de l'université. Informé-es et mobilisé-es par la FSU et l'intersyndicale, les collègues ont exprimé à plusieurs reprises leur opposition au nouvel établissement, qui sera pourtant mis en place en janvier 2022.

Pendant la pandémie, la FSU a défendu la reprise dès que possible des cours sur site et la protection des étudiant-es contre les effets désastreux de la crise. Elle continue de dénoncer les tentatives d'imposer les cours numériques comme moyen de pallier à l'insuffisance criante de moyens.

La FSU s'est également opposée à la nouvelle réforme de la formation des enseignant-es et CPE, préparée dès 2019 et mise en œuvre à la rentrée 2021. Elle est intervenue à de nombreuses reprises auprès de la direction de l'Inspé pour défendre les conditions de travail des formateur-trices et dénoncer le processus de préparation des nouvelles maquettes de formation, préparées dans la hâte, et qui cherchent à imposer une vision de la formation conforme à l'idéologie de Blanquer.

VIE FÉDÉRALE DANS LE CADRE DE L'ORIENTATION UNITAIRE VOTÉE EN 2019

La section départementale de Loire-Atlantique demeure la section d'appui du Conseil Fédéral Régional (CFR) des Pays de la Loire. La FSU est par ailleurs toujours représentée au sein du CESER via un de ses membres qui en est le vice-président. Cependant, cette participation qui est importante pour nous dans ce qu'elle apporte d'analyses en matière d'éducation, de culture, de loisirs, d'environnement... est fragile dans sa pérennisation. La place des organisations syndicales considérées comme les moins représentatives de tous les salarié-es du public et du privé est en effet remise en question par les nouveaux décrets.

Suite aux résultats des dernières élections internes, l'installation d'un co-secrétariat École Émancipée – Unité Action a été votée par le congrès. Le constat est que le fonctionnement est efficient et que la ligne syndicale des dernières années est poursuivie sans difficulté. La synthèse, élément fort de la fédération, permet de gommer les rares différences d'appréciation et d'analyse. Le fait que les deux tendances fonctionnent indépendamment d'être majoritaire ou minoritaire participe au bon fonctionnement. Le co-secrétariat s'appuie sur des

instances fédérales départementales (bureau exécutif et conseil délibératif) dont la volonté est de faire vivre concrètement et constamment la dimension fédérale. Ainsi le bureau qui se réunit presque chaque semaine a toujours pour exigence de s'appuyer sur des ordres du jour qui reflètent la diversité des secteurs et la transversalité des sujets. Nous avons continué de faire vivre cette démarche singulière et rare au regard des composantes majoritaires de la fédération.

Ce fonctionnement permet de tenir un des engagements du dernier congrès : organiser des débats thématiques lors des CDFD. Le bureau en a proposé deux sur la période : le premier sur le Service National Universel, le deuxième sur la Protection sociale. Ces temps permettent de creuser des sujets fédéraux, de prendre en compte leur complexité. Ils favorisent les échanges, les questionnements et les perspectives de mandatement. Mais la participation au CDFD reste faible et ne permet pas toujours d'enrichir les débats de la diversité des analyses fédérales. De même, notre souhait de renforcer les secteurs « Femmes », « Sans papier », « Environnement »... n'a pas été réalisé. La question du nombre de camarades qui se mobilisent pour les faire vivre reste posée. Le secteur « Retraité-es » reste à ce jour le plus dynamique.

Il convient de noter que la période passée, entre confinement et couvre-feu, a été un frein à une vie militante en présentiel. Elle nous a empêché-es aussi de tenir une journée départementale de la FSU ouverte à tou-ttes les adhérent-es, comme nous l'avions imaginée en décembre 2019. Espérons que nous pourrons la tenir au printemps prochain.

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

10 et 11 janvier

2022

